



Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 75'000.- pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour les travaux publics

Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

1. Contexte

La flotte de véhicules des travaux publics disposait, jusqu'au milieu de l'année passée, d'un Piaggio Porter de 2016 (voir figure ci-dessous). Ce véhicule était stationné à Gorgier et était le véhicule utilitaire d'un collaborateur des travaux publics. Sa première mise en circulation était le 21 septembre 2016 mais ce dernier avait été acquis ultérieurement par l'ancienne commune de Saint-Aubin-Sauges.

Lors d'une de ses nombreuses utilisations en août passé, la cabine s'est détachée du châssis. En effet, de nombreux éléments étaient rongés par la rouille. Une offre de réparation prévoyant le remplacement entier du châssis a été jugée trop onéreuse.

La Service technique a dû regrouper les tâches et faire du « covoiturage » avec ses équipes afin de pouvoir continuer de tourner avec la flotte réduite. Par ailleurs, les collaborateurs des travaux publics ont dû combler avec leur véhicule privé.

La situation n'était ni efficace, ni efficiente, ni acceptable, le Conseil communal a inscrit au budget des investissements une demande de crédit pour le remplacement de ce véhicule utilitaire.



Piaggio Porter, 2016

2. Solution proposée

Afin de régler les problématiques exposées ci-dessus, nous avons inscrit une demande de crédit pour le remplacement du véhicule utilitaire hors service. Comme il s'agit d'un véhicule de livraison et non d'un véhicule-outil, le Conseil communal a opté pour une variante électrique. Le Service technique possède déjà trois véhicules électriques qui fonctionnent à satisfaction des collaborateurs.

La variante électrique a engendré un surcoût non prévu lors de l'établissement du budget à sa juste valeur.

Par ailleurs, nous avons effectué plusieurs essais de véhicules soumis aux équipes. Le Service technique s'est alors approché de la voirie de la Ville de Neuchâtel pour avoir un retour d'expérience sur leurs utilitaires.

Après des demandes d'offres auprès d'entreprises cantonales, notre choix s'est porté sur le véhicule suivant :



Ce Peugeot e-Expert est 100% électrique et est doté d'un pont basculant, tout comme l'ancien véhicule. Ces véhicules fonctionnent d'ores et déjà en Ville de Neuchâtel.

3. Coûts

L'offre de véhicule comprend les éléments suivants :

véhicule	CHF	38'440.-
benne aluminium basculante	CHF	29'052.-
dispositif d'attelage boule fixe	CHF	3'950.-
roues hiver en tôle avec pneus	CHF	1'817.-
contrôle technique, mise en service et livraison	CHF	1'517.-
TOTAL TTC	CHF	74'776.-

Notes : ces prix incluent la TVA (8,1%) ainsi qu'un rabais flotte

4. Conclusion

La commission technique a été consultée le 12 juin 2024 et rendra son préavis lors de la séance du Conseil général du 24 juin 2024.

La commission financière a été consultée et rendra également son préavis lors de la séance du Conseil général du 24 juin prochain.

En conclusion, l'acquisition de ce véhicule utilitaire est nécessaire au bon fonctionnement du Service technique.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous demande de bien vouloir accepter cette demande de crédit de CHF 75'000.- pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire pour les travaux publics.

En se tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, le Conseil communal vous prie d'agréer, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, ses salutations distinguées.

La Grande Béroche, le 5 juin 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le chef du dicastère,
Tom Egger Maxime Rognon